

M. J. DAURENS
1 chemin de l'Étang Neuf
78950 GAMBALIS

Gambais le 16.10.2017
Monsieur le Commissaire Enquêteur
Mairie de Gambais
78950 GAMBALIS

Objet : Enquête Publique PLU



Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous vous confirmons les termes de votre convention de ce matin à la mairie de Gambais concernant notre terrain constructible de 2123 m² (cadastre 51-49-57)

Selon le projet de nouveau PLU qui vous a été présenté, l'emprise au sol des constructions d'habitat est fixée à 5% de l'unité foncière. Nous estimons que cette limitation est trop forte car pour un terrain de 2000 m² la superficie habitable au sol, relative à 100 m² ce qui ne permet pas de loger de plein-pied une famille avec 2 enfants (living-cuisine - 2 chambres - salle de bain - toilettes)

Nous sollicitons qu'elle soit fixée à 10% de l'unité foncière. Nous notons que l'emprise au sol des dépendances liées à l'habitat (couloirs, ou non) garage par exemple - est limitée à 30 m². Dans ce cas, pour un terrain de 2000 m², il resterait pour les espaces verts 2000 m² - 200 m² (habitat) - 30 m² (dépendances) = 1770 m² ce qui représente 88,5% de la superficie du terrain - pourcentage nettement supérieur aux 75% exigés pour les plantations -

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre requête et vos plus sincères salutations. Monsieur le Commissaire Enquêteur, vos salutations distinguées.

Daurens